

Initiatives ministérielles

Je vais vous dire une autre chose, je vais vous faire un commentaire et là j'aimerais que mes collègues écoutent bien. Trouvez-moi quelqu'un qui représente ces organismes, quelqu'un de crédible, qui va dire au gouvernement:

[Traduction]

«Nous pensons que cette fusion est une idée géniale.» Trouvez une seule personne crédible. Nous avons entendu le témoignage de l'Association canadienne des professeurs d'université, de l'Association canadienne des collèges et des universités, des spécialistes en sciences sociales, du Conseil des Arts et d'autres experts. Personne n'a trouvé que c'était une bonne idée.

En fait, le gouvernement était si mal préparé que c'en était gênant. C'était même gênant pour moi, député de l'opposition, moi qui ai l'habitude de me réjouir à l'idée que le gouvernement obtienne ce qu'il mérite, surtout lorsqu'il a fait du travail bâclé.

• (1220)

C'était si mauvais que je voulais dire aux gens de ne pas s'embarquer. Le gouvernement n'a pas réussi à trouver une seule personne dans tout le Canada prête à dire que c'était une bonne idée. C'est dire à quel point le projet est mauvais.

Que disaient les gens? Disaient-ils de tout arrêter? Non. Ils avaient une position raisonnée. Ils disaient: «Attendez. Reportez la décision. Ne décidez pas tout de suite. Vous n'aurez pas à arrêter si après des consultations et après une étude, vous croyez encore que c'est une bonne décision, mais, s'il vous plaît, consultez. Étudiez. Réfléchissez puis prenez votre décision.»

Mais quelle façon de faire.

[Français]

J'aurais pensé que le gouvernement aurait accepté à bras ouverts cette proposition.

[Traduction]

C'est pourquoi je suis très déçu aujourd'hui. Je crois que les motions de mon collègue visant à abroger les articles auraient été la meilleure solution. J'espérais,

comme je l'ai dit tout à l'heure, que cela aurait été possible. Malheureusement, ça ne l'est pas. Le gouvernement a décidé d'aller de l'avant en dépit de tous les éléments de preuve démontrant que cette mesure entretrait dans les annales du parlement comme le plus grand faux pas ou du moins un des plus grands, sinon le plus grand faux pas du gouvernement.

[Français]

Jamais je n'aurais cru que le gouvernement aurait été aussi aveugle, qu'il aurait été aussi gauche, qu'il aurait fait un tel faux pas.

[Traduction]

Encore une fois, je veux féliciter les braves fonctionnaires qui sont sortis sachant qu'il n'y avait rien à protéger. Ils savaient qu'il n'y avait rien à protéger.

Il y a des politiciens qui encore aujourd'hui appuient le gouvernement en dépit de toutes les preuves accablantes qui existent. À défaut d'autre chose, nous pouvons parler de loyauté.

Sachez, monsieur le Président, et je crois que vous serez d'accord avec moi, que la loyauté irréfléchie et insensée est très dangereuse. C'est à ce genre de loyauté que nous faisons face aujourd'hui.

[Français]

C'est un projet de loi qui devrait être sabré, enlevé complètement et repensé, plutôt que d'aller de l'avant aveuglément.

[Traduction]

Je suis désolé que nous assistions à cela. Mais nous pouvons tous nous racheter si nous déclarons que la série d'amendements est tellement sensée que nous allons les accepter. Mettons de côté l'esprit de parti. Nous étudierons la situation, puis nous déciderons quelle est la meilleure chose à faire.

[Français]

M. Jean-Marc Robitaille (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Finances et Privatisation)): Monsieur le Président, il me fait plaisir de me joindre à cette Chambre à nouveau dans le cadre du débat à l'étape du rapport du projet de loi C-93.